



Partenaires

N°29

Janvier 2002

EDITORIAL

Meilleurs voeux 2002!

Les membres du bureau et les équipes de salariés de Saint-Louis et de Lille vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2002.

Le début de l'année est aussi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, et de préciser les objectifs pour l'année à venir.

Nos partenaires de l'Agence de Développement Communal de Saint-Louis et les membres de l'équipe de Saint-Louis vous font part de leurs activités 2001, toujours aussi denses et riches.

Pour les perspectives 2002, nous poursuivrons nos actions suivant trois axes intimement liés : coopération au développement avec Saint-Louis et sa région, réciprocité entre nos deux régions, éducation au développement, ou Éducation à la Citoyenneté Internationale dans le Nord Pas de Calais avec la poursuite du projet GAÏA.

Le début de l'année est aussi le moment de manifester votre adhésion à notre Association et de poursuivre votre soutien par le règlement de votre cotisation.

Merci d'avance

Bonne année et bon courage à toutes et à tous

J-C Pollefoort

CARTE DE VOEUX

SOMMAIRE

Bilan et perspectives:

| | |
|---|-------------|
| Nos actions en 2002, confirmations et mutations | Page 2 |
| Une nouvelle priorité: la santé communautaire | Page 3 |
| Programme d'Appui aux Handicapés | Page 4 |
| Programme d'animation scolaire | Pages 4 – 5 |
| Programme d'appui à l'économie locale | Page 5 |
| Programme Planification Urbaine | Page 6 |
| Vaste concertation sur notre coopération | Page 7 |
| En bref: | Page 8 |

Nos actions en 2002 : Confirmations et Mutations

Les opérations de l'association à Saint Louis et dans sa Région se sont poursuivies dans la continuité des programmes engagés en l'année 2000 :

- l'appui en infrastructures et équipements aux collèges et lycées ainsi qu'à l'élaboration de leurs projets d'établissements,
- l'appui aux associations communales, le soutien à des projets communautaires et l'organisation de missions d'appareillage à destination des handicapés moteurs,
- l'appui aux districts sanitaires de Dagona et Richard Toll et le lancement d'activités liées à la santé communautaire dans le cadre de notre action en matière de santé maternelle et infantile,
- la pérennisation d'un dispositif de collecte et évacuation des ordures ménagères en partenariat avec la Commune de Dagona,
- l'appui technique et financier à la ville de Saint Louis à travers notamment notre soutien à l'Agence de Développement Communal présidée par le Maire de Saint Louis.

La réflexion quant au devenir et modalités de mise en œuvre de ces opérations s'est également poursuivie tout au long de cette année, et avec l'apport des recommandations de l'évaluation du CIEDEL, quelques premiers ajustements substantiels peuvent être observés :

* Au niveau du cadre institutionnel

- une convention cadre et des conventions thématiques ont été passées avec l'Agence Régionale de Développement de Saint Louis, notamment en lien avec les relations de coopération unissant les régions du Nord Pas de Calais et de Saint

Louis,

- l'Agence de Développement Communal s'est vu responsabilisée dans la mise en œuvre de plusieurs volets ou nous étions positionnés en opérateur auparavant dans le cadre du programme d'appui à la gestion municipale (gestion des ordures ménagères, voirie et assainissement, fonds de développement local),
- un projet visant à organiser au cours de l'année 2002 une table ronde réunissant partenaires et bénéficiaires de nos actions en vue de redéfinir ensemble nos politiques et modalités de coopération.
- l'arrêt en fin d'année de nos opérations dans le Département de Matam suite à sa régionalisation à venir.

* Au niveau de la démarche opérationnelle

- une délégation accrue à l'Agence de Développement Communal dans la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Gestion Municipale et du Programme d'Appui à l'Économie Populaire Locale,
- la mise en place de cadres de concertation thématiques regroupant acteurs et bénéficiaires de nos programmes en région de Saint Louis. Outre les moments d'échange occasionnés, ces cadres de concertation pourraient être responsabilisés progressivement dans la mise en œuvre et l'exécution des projets,
- la responsabilisation d'acteurs locaux comme relais opérationnels auprès des bénéficiaires (associations de handicapés, associations de parents d'élèves, comités de quartiers santé et/ou hygiène,...),
- le développement de nouveaux partenariats pour des actions cofinancées

(Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté du PNUD, Association Drôme Ourosogui, ONG italienne LVIA,...),

En conséquence et en terme de perspectives, cette année 2002 devrait :

- confirmer notre rôle d'outil de renforcement de leurs capacités pour les collectivités locales partenaires de l'association,
- confirmer notre rôle d'instrument de dialogue entre collectivités locales partenaires du Nord et du Sud de l'association. A cet effet, le renouvellement de la convention de coopération entre Lille Métropole Communauté Urbaine et la Ville de Saint Louis sera un excellent champ d'application,
- privilégier la délégation d'opérations et l'appui au développement de compétences d'acteurs sénégalais dans la mise en œuvre de nos projets,
- asseoir institutionnellement l'extension régionale de nos activités via par exemple notre partenariat avec l'Agence Régionale de Développement de Saint Louis,
- connaître une diversification progressive de nos thématiques d'intervention.

Cédric SOENEN.

Coordinateur

PERSPECTIVES...

Le volet SANTE du Partenariat avec Saint Louis et sa région en 2001 :

une nouvelle priorité : la santé communautaire

Le volet Santé du Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région s'enrichit d'un nouvel axe de travail, l'approche communautaire de la santé et poursuit parallèlement la régionalisation du Programme Mère-Enfant en intégrant également cette nouvelle dimension.

Il s'agit de faire travailler ensemble population, élus, services de santé, ..., autour de l'amélioration de l'état sanitaire de la communauté. Dans cet esprit, les personnels de santé ne sont plus les intervenants uniques : Société civile et Elus sont désormais de nouveaux acteurs dans la prise en charge des problèmes sanitaires au niveau local.

Le Programme de Santé Communautaire a pris forme grâce à la communauté de Goxumbacc (quartier des pêcheurs sur la Langue de Barbarie), choisie après enquête selon des critères tels que l'existence de problèmes sanitaires importants sur le site, existence d'un dispensaire fonctionnel, une dynamique associative marquée,...

Il est donc le quartier de la ville de Saint Louis qui initialise le Programme de Santé Communautaire.

En moins de 10 mois, les bénévoles du quartier ont élaboré un Plan d'Actions reflétant leur stratégie pour résoudre les problèmes soulevés par le diagnostic de santé communautaire qu'ils ont réalisé. Actuellement, ils sont dans la phase de réalisation de ce plan d'actions...

Ce programme a pour but d'impliquer la population dans la résolution de ses problèmes et d'interpeller les élus locaux dans leur responsabilisation. Il offre l'avantage de situer les actions entreprises dans le domaine de la santé au plus près des besoins réels de la

population.

Ce programme s'inscrit directement dans la politique de Santé au Sénégal.

Dans le contexte de décentralisation actuel, il est destiné à s'étendre sur l'ensemble de la ville.

Cette démarche innovante, axée sur la responsabilisation des Comités de Santé et des Collectivités Locales est également l'approche désormais choisie pour le Programme Mère-Enfant.

Nous évaluons actuellement ce programme sur le District de Richard Toll et nous le débutons au niveau du District de Dagana.

Le PME est un programme existant maintenant depuis de nombreuses années...

Son ancienneté dans la région de Saint Louis aurait pu laisser craindre un risque d'essoufflement !

Il n'en sera rien grâce au travail d'écoute et de questionnement réalisé par l'équipe du PME et du Partenariat dans son ensemble, associé à l'Association Française des Volontaires du Progrès.

La volonté de réaliser des actions réfléchies et concertées auprès des personnes bénéficiaires, doit permettre de faire évoluer son approche de travail. Cette méthode démontre son intérêt par elle-même...

Le dynamisme de la Communauté de Goxumbacc en est l'exemple le plus récent.

La réalisation d'actions définies par un travail préalable réalisé en l'espace de moins de 1 an, en est le témoignage...

N. PHILIPPART,
chargée de programme Santé

Agence de Développement Communal...

L'année 2001 a été d'abord celle de la confirmation d'une volonté expresse de la coopération décentralisée, à travers le Partenariat avec Saint-Louis et sa région, de poursuivre son appui à la ville de Saint-Louis et à l'ADC.

Elle a été aussi celle de la consolidation des acquis, en matière de renforcement institutionnel et d'appui aux initiatives communautaires.

Cette année 2001 a été celle d'une meilleure structuration des actions de l'ADC autour de programmes qui ont permis de dégager une bonne lisibilité de l'appui apporté à la Commune et aux acteurs locaux.

L'année 2001 a aussi été celle de la manifestation d'intérêt exprimée par certains partenaires au développement parmi lesquels nous pouvons citer le GERES, ENDA RUP, le PELCP, le programme LIFE du PNUD, le PADELU, la LVIAetc.

Mais, l'année 2001 a été celle de défis notamment avec :

- le suivi du programme triennal d'investissements qui, malgré la réalisation de 14 projets sur les 29 que compte le programme, a vu la non exécution de certains d'entre eux du fait notamment de la non disponibilité des financements attendus de partenaires notamment le FED en raison d'une mise en place tardive du 9^{ème} FED ;
- le suivi de dossiers tels que le PDU qui voient le positionnement de certains acteurs dont l'action n'est pas toujours de nature à faciliter l'action de l'Agence ;
- le contexte institutionnel marqué par l'avènement des délégations spéciales. Tout compte fait, les difficultés attendues de ces régimes d'exception ne se sont pas manifestées au grand bonheur de notre coopération et de nos actions en faveur du développement de la ville et des populations qui en sont les principales bénéficiaires. C'est ici l'occasion de remercier très chaleureusement nos partenaires de la coopération décentralisée qui, à travers leur volonté de poursuivre notre partenariat, en dépit du contexte institutionnel, ont révélé à l'opinion locale et nationale que leur appui transcende les hommes même si ceux-ci sont chargés d'animer les institutions dont ils ont aidé à la mise en place.

Ainsi, en 2002, les perspectives s'annoncent bonnes avec :

- l'appui renouvelé du Partenariat avec Saint-Louis et sa région même si cet appui a connu une baisse (en termes financiers) ;
- une meilleure structuration de notre action autour des programmes déjà définis en 2001 ;
- une volonté plus affirmée des autorités de la ville de poursuivre notre coopération avec Lille et d'une manière générale avec tous les partenaires.

Demba NIANG

Directeur de l'Agence de Développement Communal

Suite...

Le Programme d'Appui aux Handicapés

Initié dans le cadre global du "Programme Action Sociale", le PAH a pu développer un ancrage fort auprès des Associations Communales de personnes handicapées.

Les actions développées sont tendues par :

- une large concertation entre les différents acteurs (services techniques, associations, collectivités locales, services de santé, d'éducation et de formation, personnes ressources...);
- la réalisation de projets collectifs portés par des associations de personnes handicapées ;
- l'appui concerté avec les services de santé sur l'appareillage ;
- un appui structurant et organisationnel aux associations des handicapés.

Ceci a permis de réaliser entre autres :

la mise en place de projets socio-économiques gérés par les associations communales de handicapés moteurs : télécentre et centre technique de couture ;

l'appui institutionnel aux services déconcentrés de l'Action Sociale que sont les Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (C.P.R.S.) ;

la réalisation d'un recensement des handicapés moteurs dans les différentes communes de la région ;

la mise en place de cadre de concertation des acteurs au niveau local (départements et communes) pour une grande appropriation du programme.

Les principales difficultés rencontrées sont, entre autres :

les incompréhensions liées à la démarche participative au sein des associations de personnes handicapées ;

la persistance de certains préjugés et tabous liés au handicap physique dans certaines localités ;

la faible visibilité des actions d'appui aux associations.

Aujourd'hui, la mise en place des cadres de concertation offre de nouvelles perspectives qui sont :

le financement d'autres projets collectifs de promotion socio-économique portés par les associations ;

le suivi et le renforcement des projets déjà financés ;

la réalisation d'infrastructures en milieu scolaire pour améliorer l'accès et les conditions de scolarisation des personnes handicapées ;

l'équipement de centres d'appareillage et la mise en place de centres relais au niveau des départements pour une plus grande accessibilité de ces services ;

l'affinage du recensement pour la mise en place d'une banque de données régionale sur le handicap moteur ;

l'appui à des missions d'appareillage menées conjointement avec les associations et l'hôpital ;

la responsabilisation des acteurs à travers les cadres de concertation ;

la définition de plans d'actions opérationnels au niveau local via les cadres de concertations.

Abib NDIAYE

LE PROGRAMME D'ANIMATION SCOLAIRE

Depuis 1999, le programme d'Animation Scolaire, à la demande de l'Inspection d'Académie a transféré ses activités dans les trois départements de la région de Saint-Louis et s'intéresse désormais aux établissements moyens, secondaires et aux centres de Formation de la Région. Les écoles élémentaires et préscolaires de la Commune de Saint-Louis et du District de Rao sont sevrées des actions que le Partenariat appuyait depuis la création du Programme en 1986.

Ses objectifs sont ainsi définis : 1) améliorer les conditions de travail des élèves et enseignants ; 2) augmenter les compétences pédagogiques et administratives ; 3) rapprocher l'établissement de son milieu.

Le PSCO avait comme démarche de faire l'état des lieux de tous les collèges, lycées et Centres de Formation Professionnelle et Technique Féminin des départements de Dagana, Podor, et Matam ; puis d'établir un plan d'action et de le mettre en œuvre.

L'Inspection d'Académie et les Inspections Départementales (IDEN) et l'Agence Régionale de Développement sont consultées et informées de l'évolution de nos interventions auprès des établissements de la région de Saint-Louis. Elles sont signataires pour l'approbation des contrats d'exécution et des conventions de financement.

Une convention de collaboration a été établie avec l'ARD : pour l'appui à l'élaboration des projets d'établissements et pour la mise en place des cadres de concertation départementaux.

Points forts :

- bonne collaboration avec l'autorité académique, les IDEN, les chefs d'établissements, les APE et les Collectivités locales ;

PERSPECTIVES...

- concours artistique 2001 réalisé sans financement du Partenariat.

Points faibles :

- les établissements de la Commune de Saint-Louis ont mal accueilli le sevrage des interventions du Partenariat ;
- le collectif des enseignants non fonctionnel car il menant ses activités dans le préscolaire et l'élémentaire exclusivement ;
- suppression du financement du concours artistique.

Perspectives 2002

En terme de perspectives pour l'année 2002 :

- mettre en œuvre le plan d'action 2002 dans la région de Saint-Louis : construction, équipement ; accompagner-

ment des Projets d'Établissements (PDE) ; suivi et renforcement des projets financés en 2001

- renforcer la consultation avec l'IA, les IDEN, les APE et collectivités locales ;
- réaliser et responsabiliser les cadres de concertation ;
- produire des outils pédagogiques pour la correspondance et améliorer l'expédition de la correspondance
- relancer le collectif des enseignants ;
- co-organiser la 7^{ème} édition 2002 du Concours Artistique avec Lille.

El Hadj MBODJ

Programme d'appui à l'économie locale

Points forts :

- Un contexte favorable :

La relance de certaines activités économiques à Saint-Louis et dans sa Région est une orientation stratégique mise en évidence par le PDC, le PRDI, le PAC, etc. Les secteurs d'activités porteurs ont été identifiés par les études ECOLOC (Club du Sahel/PDM) pour lesquelles Saint-Louis constitue la ville pilote dans la sous-région.

Dans le cadre de la décentralisation, ces études montrent la nécessité de favoriser les concertations entre opérateurs économiques locaux, d'une part, et entre ces opérateurs et les collectivités, d'autre part. Celles-ci doivent faciliter l'activité économique de la ville et de la région et améliorer la fiscalité.

- Le contenu de la mission :

Le renforcement de la structuration de secteurs d'activités comme la pêche, les activités agropastorales ou l'artisanat est prioritaire. Face à l'absence de concertation et à l'isolement des différents acteurs, le renforcement de la communication, la mise en réseau et l'appui au renforcement des capacités sont effectivement des préalables nécessaires à la relance des activités productives.

- Des acquis à renforcer :

Des dynamiques d'auto organisation et promotion des activités économiques ont été appuyées pour mieux structurer le secteur privé, informel essentiellement (pêche et artisanat). Des études complémentaires à ECOLOC ont été réalisées, en partenariat avec l'Université Gaston Berger notamment. Des projets de formations souhaités par des organisations professionnelles ont été appuyés. Des concertations avec les collectivités ont été entreprises.

Points faibles :

- Difficulté à mobiliser des ressources financières pour ac-

compagner et renforcer les concertations par le financement d'actions structurantes.

- Besoin d'articulation entre la mobilisation d'opérateurs économiques et la mobilisation d'une volonté politique locale pour favoriser les investissements (privés et publics) et un environnement propice au développement des activités économiques.

Perspectives :

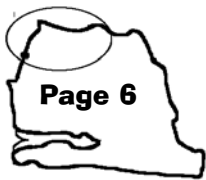
- Poursuivre les concertations sur les filières ciblées - Favoriser les concertations entre différentes filières et avec les élus locaux, notamment en faveur de l'économie populaire.

- Poursuivre la mise en synergie de différents organismes et structures d'appui au développement des secteurs ciblés.

- Favoriser la mise en œuvre de projets cofinancés par les bénéficiaires et des partenaires extérieurs.

Mettre les ressources du Programme du Partenariat avec Saint-Louis et sa Région (PSLR) à disposition de l'Agence de Développement Communal (ADC) pour son " Programme de promotion de l'économie urbaine locale " (PRODEL), afin de suivre les recommandations de l'évaluation 2000 des activités du PSLR (renforcement des acteurs locaux) et les orientations stratégiques définies par l'ADC et ses partenaires (programme FIDDEL du Club du Sahel notamment) en faveur du développement économique.

G. LEBLANC



BILAN ET PERSPECTIVES

Suite ...

Note sur les réalisations du programme Planification Urbaine en 2001 et les perspectives en 2002

Beaucoup de chantiers engagés en 2000 pour le programme Planification Urbaine (PDU, projets spécifiques), sont restés d'actualité jusqu'en 2001, d'autres pistes ont été explorées telles que la planification zonale, l'élaboration des modules de formation en aménagement pour les conseils de quartiers.

Par ailleurs, la réflexion sur la départementalisation est déjà engagée avec la production d'une note stratégique « Saint-Louis Horizon 2025 ».

Réalisations

PDU

Dans le but de l'exécution de son cahier des charges, l'ADC à travers son programme planification urbaine a

- Élaboré un dossier technique de présentation du PDU
- Mis en place un projet d'arrêté portant sur la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité restreint de suivi
- Participation à la formation des enquêteurs pour les enquêtes socio-économiques, un des volets du PDU

La note stratégique

Il s'agit de voir comment l'ADC pourrait, d'une part, appuyer l'institution municipale dans le portage institutionnel du dossier complexe mais important pour l'avenir de la ville et, d'autre part servir de relais pour les organisations associatives qui souhaitent engager le dialogue avec la commune.

A cet effet, une note stratégique a été élaborée et lancée au niveau des conseils de quartier pour qu'ils donnent leurs avis et fassent des observations. Nous avons reçu la réaction de deux conseils de quartier, celle de Khor et de Diamaguène. Les autres sont en cours. Cette démarche nous permettra d'alimenter la note davantage et d'élaborer un document final qui servira d'orientation pour le développement de la ville de Saint-Louis.

Études spécifiques

Le rôle des études spécifiques est d'apporter un éclairage et d'anticiper sur des enjeux stratégiques pour le développement de Saint-Louis. Ainsi, les études relatives au déplacement de la Gare routière, à la valorisation de l'ancien cimetière ont été encore d'actualité en 2001, toutes n'ayant pas été finalisées en 2000.

L'étude d'impact du déplacement de la gare routière:

Elle est en cours de réalisation par un groupe de consultants associés.

Activités prévues et non réalisées:

- Formation en aménagement pour les conseils de quartier
- Chantier de la planification, échelle zone

Ces activités n'ont pas connu d'avancée, mais restent néanmoins des sujets de réflexion importants. Il est vrai que les autres dossiers du programme en raison de leur envergure et du départ du chargé d'études, n'ont pas laissé beaucoup de temps et de place à ces activités. Ceci, d'autant que les ressources humaines mobilisées pour ce programme sont constituées d'une seule personne, s'agissant du Directeur de l'Agence pendant près de 9 mois avant l'arrivée de la nouvelle chargée d'études.

Perspectives 2002

Le suivi du PDC

La commune s'est dotée depuis 1998, d'un programme de Développement Communal avec un programme triennal dont l'évaluation a déjà été faite et qui est arrivée, en 2001, à son terme. Il connaît un taux d'exécution de 66%. Il s'agit de poursuivre le suivi de programme et d'une manière générale, le plan d'actions à moyen terme qui couvre la période 2002 – 2005 et qui correspond aussi à un programme triennal. Ce suivi concerne aussi les actions non encore réalisées dans la première période 1998 – 2001.

Le Plan Directeur d'Urbanisme

Des concertations sont prévues au niveau des quartiers pour alimenter le Livre Blanc mais également pour partager les scénarii et partis d'aménagement qui pourraient être proposés par le Bureau d'études. Cette approche innovante a été même suggérée par les termes de référence, prenant ainsi en compte l'approche de développement local engagée à Saint-Louis. Le Partenariat avec Saint-Louis et sa Région pourrait appuyer ces concertations.

Les études générales

Dans le courant de l'année 2002, deux études à caractère stratégique sont envisagées:

- Une étude de faisabilité de la connexion des îles de Djouck et de Bopp Thior à l'ensemble urbain existant. L'intérêt de cette étude semble suffisamment établi en qu'elle permet, dans la perspective d'extension du périmètre communal, d'intégrer ces espaces et leurs potentialités à l'agglomération de Saint-Louis
- Une étude d'impact sur la mobilité urbaine au sein de l'agglomération Saint-Louisienne. L'implantation de la nouvelle gare routière à Sor Diagne de même que le possible transfert de la gare ferroviaire à Leybar, en plus du futur port commercial, présentent des perspectives relativement intéressantes en terme de circulation des biens et des personnes. Dans cette perspective, il semble important de dégager les tendances lourdes et favorables liées aux déplacements urbains. La réalisation d'une telle étude serait le prélude à l'élaboration d'un Plan de Déplacements urbains.

L'organisation de rencontres

- L'Agence souhaite organiser un atelier de réflexion sur les stratégies de sauvegarde et de mise en valeur du site de la Langue de barbarie. Le travail, actuellement en cours, relatif à l'élaboration des PDQ et du plan de développement de la zone, dans le cadre du PRADEQ, pourrait alimenter un tel débat. L'organisation de cette manifestation devrait pouvoir mobiliser différents partenaires notamment les ministères techniques concernés par la problématique, les organismes d'appui, les Universités Gaston Berger et Cheikh Anta Diop.

La chargée d'Études
de la Planification Urbaine

VASTE CONCERTATION SUR NOTRE COOPERATION



Suite à l'évaluation réalisée par le CIEDEL en 2000, une concertation élargie est prévue pour le premier semestre de l'année 2002, qui intégrera tous nos partenaires du Nord et du Sud.

Soucieux de prendre en considération vos remarques et vos suggestions, nous avons élaboré un questionnaire grâce auquel vous pourrez nous faire partager vos choix quant à l'évolution de notre coopération et de nos pratiques communes.

Bilan de la coopération entre les villes de Lille et de Saint-Louis du Sénégal, et les Régions du Nord - Pas de Calais et de Saint-Louis

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse (facultatif):

tel (facultatif):

1) Quel bilan tirez-vous de la coopération avec la ville de Lille, de Lille Métropole Communauté Urbaine, le Département du Nord et la Région Nord - Pas de Calais ?

2) Quels sont vos souhaits ou propositions pour améliorer notre coopération ?

1) En 2000, une évaluation des actions et du dispositif institutionnel et financier du Partenariat a été réalisée par le CIEDEL. Que pensez-vous de cette évaluation et de ses recommandations ?

1) En référence à cette évaluation, quelles sont vos propositions pour mener à bien les réajustements nécessaires à notre mode de coopération ?

1) Quelles sont vos propositions pour que les partenaires sénégalais s'engagent concrètement dans la mise en œuvre et la gestion financière des projets ?

→ au niveau de la société civile

→ au niveau des techniciens

→ au niveau des élus

1) Comment décrivez-vous le Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région ?

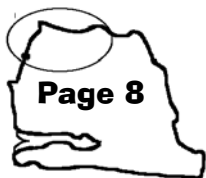
1) Quel type de collaboration entretenez-vous jusqu'à présent avec notre association ?

- Acteur d'une action du Partenariat
- Bénéficiaire d'une action du Partenariat
- Partenaire financier du Partenariat
- Partenaire technique du Partenariat
- Autres

1) Participeriez-vous à une table ronde organisée par le Partenariat en vue de débattre sur ces nouvelles orientations ?

1) Etes-vous prêt à vous investir dans l'organisation de ces rencontres ? Si oui, de quelle façon ?

Quelle(s) manifestation(s) vous paraissent appropriées à la célébration du 20^{ème} anniversaire de notre association ?



EN BREF...

Hommage à Léopold Sédar SENGHOR, premier Président de la République Sénégalaise, décédé récemment...

« Ma Négritude point n'est sommeil de la race mais soleil de

L'âme, ma négritude vue et vie

Ma Négritude est truelle à la main

Est lance au poing

Réécade.

Il n'est question de boire, de manger l'instant qui passe

Tant pis si je m'attendris sur les roses du Cap Vert!

Ma tâche est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants

Ma joie de créer des images pour le nourrir »

Ô lumières rythmées de la Parole! »

Petite biographie:

Né le 09 octobre 1906, Léopold Sédar Senghor est décédé à l'âge de 95 ans. Premier Président de la République en 1961, (au début de l'indépendance du Sénégal), ami de Georges Pompidou, son condisciple de l'École normale supérieure, agrégé de grammaire, et académicien, il est avec Aimé Césaire l'un des principaux initiateurs de la Négritude. En 1934, il écrivit dans la revue *l'Étudiant Noir*: « La Négritude est la simple reconnaissance du fait d'être Noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture ». En 1978, il fut président d'honneur du Premier Festival International de Poésie de Paris organisé par Jean-Pierre Rosnay, qui reçut à cette occasion, des poètes de 37 pays différents dans la capitale française.

APPEL DE COTISATION

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2002

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Cotisation 16 € (salariés) et 8 € (étudiants et chômeurs)

Situation actuelle* :

Étudiant(e) ou chômeur(se)

Autre

*cochez la case de votre choix

Merci de nous faire parvenir votre cotisation pour cette nouvelle année à l'adresse qui sera celle du Partenariat à compter du 30 janvier 2002:

Maison d'Éducation Permanente
1, Place Georges Lyon 59000 LILLE

Directeur de la Publication : J.-C. POLLEFOORT

Coordination : S. DESQUIENS (Lille) - C. SOENEN (Saint Louis)

Imprimeur : Nord Print Service - 240 rue Nationale - 59 000 LILLE

PARTENARIAT AVEC SAINT LOUIS DU SENEGAL ET SA REGION - ISSN 1244-8532

1 Place Georges Lyon - 59 000 Lille - F

Tél. : 03.20.53.76.76

Fax. : 03.20.88.22.95

E-mail : partenariat-slr@wanadoo.fr

ou BP 746 SAINT LOUIS - SENEGAL

Tél. : (221) 961.46.51 Fax. : (221) 961.46.52

E-mail : plslois@syfed.refer.sn